



POLITIQUE
BIOALIMENTAIRE
2018 | 2025

FEUILLE DE ROUTE

Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ)

Édition 2019-2020

ALIMENTER
**NOTRE
MONDE**

*Les actions intégrées de cette feuille de route découlent des échanges entre le MAPAQ et la RMAAQ dans le cadre de la préparation de la 1^{re} rencontre annuelle des partenaires du 31 mai 2019 et l'élaboration du Plan d'action pour la réussite de la politique bioalimentaire. (Automne 2019)
Cette feuille de route demeure évolutive.*

Feuille de route mise à jour en date du 21 mai 2019

NOTES AUX LECTEURS :

La liste des sigles et acronymes
utilisés se retrouve à la fin du
document

OBJECTIF 2.2 : Soutenir la gestion des risques et les chaînes de valeur

Pistes de travail :

2.2.1 Accompagner les entreprises en matière de gestion, de planification stratégique, d'information sur les coûts de production, de formation entrepreneuriale, d'outils privés de gestion des risques

2.2.2 Maintenir et adapter les outils financiers de gestion des risques agricoles pour faire face aux aléas climatiques, à la conjoncture des marchés et répondre aux attentes de la société

2.2.3 Continuer, avec les partenaires, à faire évoluer la mise en marché collective et la gestion de l'offre pour en assurer la pérennité et la réponse aux attentes des consommateurs et de la société

2.2.4 Soutenir l'approche filière et favoriser la création de chaînes de valeur afin de répondre aux besoins variés des marchés et des consommateurs d'ici et d'ailleurs

2.2.5 Évaluer la faisabilité de créer un terme valorisant « sans OGM » pour favoriser la distinction des produits du Québec

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec (RMAAQ)								
Encourager les consommateurs à participer davantage aux différents mécanismes de la RMAAQ (ex. : évaluations périodiques des plans conjoints, séances publiques)							En continu	2.2.3
Améliorer le processus d'évaluation périodique des plans conjoints et assurer une meilleure prise en compte d'enjeux tel que la croissance du secteur biologique, la mise en marché de proximité, la relève des entreprises, les pratiques de gouvernance des offices							Projets pilotes en cours	2.2.3
Prendre en compte les cibles et les objectifs de la Politique bioalimentaire 2018-2025 dans les critères d'approbation des règles de production et de mise en marché collectives							À planifier	2.2.3
Informers les acteurs des filières bioalimentaires des possibilités offertes par le modèle des chambres de coordination et de développement (ex. : « pool » pour promouvoir les produits, investir, innover)							En cours	2.2.3

OBJECTIF 3.3 : Promouvoir la santé et le bien-être des animaux

Pistes de travail :

3.3.1 Poursuivre les approches concertées en matière de prévention des maladies animales et celles transmissibles aux humains par les animaux

3.3.2 Renforcer les initiatives visant la prévention de l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques

3.3.3 Favoriser l'accès et soutenir le développement de la profession vétérinaire

3.3.4 Soutenir la mise en œuvre des pratiques recommandées pour la santé et le bien-être des animaux

3.3.5 Augmenter la responsabilisation de toutes les personnes envers les animaux

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec (RMAAQ)								
Poursuivre l'approbation des dispositions dans les règlements et les conventions de mise en marché se rapportant au bien-être animal							En continu	3.3.4

Sigles et acronymes

OGM – Organisme génétiquement modifié

RMAAQ – Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec